



Fiche presse  
5 janvier 2012

## Le Très Haut-Débit pour tous

René Souchon, président de la Région Auvergne et  
Daniel Thomas, directeur interrégional ERDF  
signent un accord de partenariat.

Une étape importante dans l'avancement du  
projet de Très Haut-Débit pour tous.

### Contacts presse

- Zakia Douakha  
Tél. : 04 73 31 93 58  
Port. : 06 37 66 79 26
- Émilie Peyronnet  
Tél. : 04 73 31 85 58  
Port. : 06 81 87 31 33  
[presse@cr-auvergne.fr](mailto:presse@cr-auvergne.fr)

### ERDF

- Stéphanie Vaux  
Tél. : 04.73.40.41.04  
Port. : 06.30.06.19.16  
[stephanie.vaux@erdf-grdf.fr](mailto:stephanie.vaux@erdf-grdf.fr)

## De l'Auvergne, 1ère région de France 100% Haut Débit, à l'Auvergne du Très Haut Débit

---

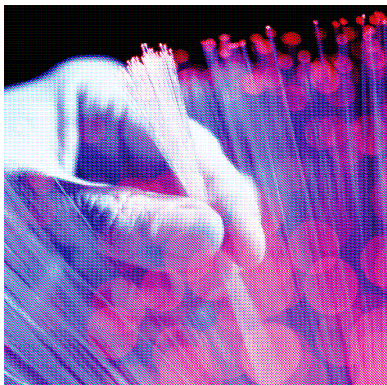
### Epanouissement numérique : une vision pour l'Auvergne

L'Auvergne a su répondre aux attentes des Auvergnats pour qu'en zone rurale comme urbaine chacun profite d'une connexion Internet Haut Débit.

La Région Auvergne a ainsi investi au travers d'un partenariat public/privé (PPP) signé en 2007, le premier partenariat de ce type dans le domaine des télécommunications du pays.

Moins de deux ans après le lancement du projet, en 2009, 99,6 % des lignes en Auvergne étaient éligibles au haut débit via l'ADSL, et les 0,4 % restantes bénéficiaient d'une liaison satellitaire.

Pour poursuivre cette avancée exemplaire, l'Auvergne a alors engagé des démarches pour le Très Haut Débit.



La priorité de l'Auvergne dans cette démarche est de **réduire la fracture numérique** en garantissant une équité de l'accès au THD pour les territoires les plus isolés tout en assurant une péréquation à l'échelle régionale.

Pour l'Auvergne, le Très Haut Débit va permettre d'améliorer le service et optimiser la compétitivité des organismes privés et publics d'une part et d'offrir le triple-play multipostes à l'ensemble de la population d'autre part. Les entreprises se donneront ainsi de nouvelles ambitions, les populations pourront avoir un accès illimité à la connaissance, à l'éducation mais aussi aux divertissements et aux loisirs, et enfin, grâce au THD, l'accès aux soins et à la e-santé, la qualité, la permanence et la proximité immédiate des services publics n'en seront que favorisés.

Pour René Souchon, président de la Région Auvergne, *"l'arrivée du Très Haut Débit est comparable à l'arrivée du chemin de fer au XIX<sup>ème</sup> siècle : c'est le seul moyen de redonner à tous les territoires les mêmes chances de développement. Car la fibre optique est appelée à remplacer les fils de cuivre du téléphone, permettant des débits d'informations illimités."*

## Une première pour ERDF : un accord de partenariat est signé dans le cadre d'un PPP (partenariat public privé) à l'échelle d'une Région.

La Région Auvergne a lancé fin juillet une consultation publique (toujours en cours) pour le projet d'exploitation du Réseau d'initiative publique régional à Très Haut débit de la Région Auvergne.

L'accord de partenariat prévoit notamment la mise à disposition, par ERDF, le gestionnaire du réseau électrique d'Auvergne, de données sur les ouvrages concernés par le territoire régional, à savoir plus de 54 000 km de réseau moyenne et basse tension. Ces données vont être hébergées au sein du CRAIG (Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique).

Dans le cadre de la conception du réseau à Très Haut Débit, les candidats retenus par la Région pour le dialogue compétitif peuvent désormais les demander à la Région, après signature d'un acte d'engagement de confidentialité.

Cet échange d'informations a une double utilité. D'une part cela permet de simplifier la procédure pour tous les candidats qui disposeront rapidement et simultanément de ces données. D'autre part, la connaissance et l'utilisation de ces infrastructures mobilisables par les candidats peuvent avoir un impact positif sur le coût total du projet en optimisant les dépenses de construction.

## **Un enjeu capital pour les habitants de la région Auvergne : l'accession des zones rurales aux technologies les plus modernes de communication**

L'utilisation des réseaux électriques existants, en particulier ceux réalisés en technologie aérienne, va permettre d'offrir à la région Auvergne des solutions tout à la fois compétitive et respectueuse de l'environnement pour :

- Simplifier et accélérer la mise en œuvre du projet THD : l'existence de lignes moyenne et basse tension, très maillées, servant de support au déploiement de liaisons numériques autorise des délais de mise en œuvre très courts (plusieurs km par jour) en limitant les investissements, donc l'utilisation de fonds publics,
- Déployer le réseau sur l'ensemble du territoire auvergnat, même dans les zones les moins denses : la capillarité du réseau électrique (desserte de chaque bourg, chaque lieu-dit, chaque hameau) mais aussi la connaissance et le savoir-faire des équipes d'ERDF permettront d'atteindre les zones difficiles d'accès partout sur les 4 départements de la région,
- Garantir une continuité du service : ERDF offre la possibilité de mutualiser la maintenance préventive et curative des Fibres Optiques avec celle des réseaux électriques ce qui va permettre de garantir un haut niveau de service.
- Limiter l'empreinte environnementale : en favorisant l'utilisation des supports existants, ERDF permet d'éviter les travaux de génie civil et ainsi limiter considérablement pollutions et nuisances,

ERDF - Électricité Réseau Distribution France, a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Filiale à 100% du groupe EDF, ERDF est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité pour 95% du territoire métropolitain. L'entreprise, qui emploie 35 000 salariés, assure l'exploitation, le développement et l'entretien de 1 265 500 km de lignes électriques au service de 33 millions de clients. Elle réalise à ce titre de nombreuses interventions sur ce réseau telles que les raccordements, les mises en service, les dépannages et les changements de fournisseurs.